

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**N°24-33**

**Séance du 31 Mai 2024**

Date de convocation : 27/05/2024 L'an 2024, le 31 Mai à 9h30, le Conseil  
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,  
Administrateurs présents : 09/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni  
Administrateurs votants : 12/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 09/17

Pouvoirs : 3/17

Excusés : 5/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON ; Mme DARIES ; M. BRUN ;  
Mme CABANNE ; M. GARNAUD ; M. FLEISCH ; Mme  
LEVASSEUR ; MME SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; M. OREAL à M. GARNAUD et  
Mme MAUDUIT à Mme SERRA.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY ; Mme BLET ; M. PIERRE ; M. MUSSARD et  
Mme BECARD.

**Tome 1 - N°24-33 - OBJET : Attribution des marchés relatifs à la fourniture d'aliments diététiques au profit des EHPAD.**

Le CCAS de Tours a lancé le 07 décembre 2023 une consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1, L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. La date et l'heure limites de réception des offres étaient fixées au 18 janvier 2024 à 12h30.

Cette consultation a pour objet la fourniture d'aliments diététiques au profit des 4 EHPAD gérés par le CCAS de Tours et fait suite à la non reconduction des marchés précédents, les montants maximums n'étant pas suffisamment élevés pour satisfaire l'ensemble des besoins du CCAS.

L'accord-cadre à bons de commande est alloué, sans montant minimum et avec un maximum annuel HT fixé en valeur.

L'accord-cadre est décomposé en 5 lots :

Numéro et désignation des lots	Montant maximum annuel € HT
Lot 1 : Produits hyperprotéinés /hypercaloriques (HP/HC)	55 000,00
Lot 2 : Produits de transit	6 000,00
Lot 3 : Produits d'hydratation	50 000,00
Lot 4 : Céréales	16 000,00
Lot 5 : Sirops pour personnes diabétiques	6 000,00

La Commission d'Appel d'Offres du 29 mars 2024 a attribué les marchés aux sociétés ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1 - Le prix : 60 %

2 - La valeur technique : 40 %

Deux sociétés ont soumissionné :

- CYRANIE (Lots 3 et 4)
- NUTRISSENS France (Ensemble des lots)

Le résultat de l'appel d'offres est le suivant :

Numéro et désignation des lots	Société adjudicatrice
Lot 1 : Produits hyperprotéinés /hypercaloriques (HP/HC)	NUTRISSENS France
Lot 2 : Produits de transit	NUTRISSENS France
Lot 3 : Produits d'hydratation	NUTRISSENS France
Lot 4 : Céréales	NUTRISSENS France
Lot 5 : Sirops pour personnes diabétiques	NUTRISSENS France

La durée des marchés est de 1 an reconductible 3 fois à compter de la date de notification des marchés.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent Madame la Vice-Présidente à signer les marchés avec la société adjudicatrice.

**Délibération approuvée à l'unanimité.**

Pour le Maire, Président du CCAS  
Et par Délégation

**La Vice-Présidente,**



**Rachel MOUSSOUNI**